



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Routes : Bretagne

Question écrite n° 1584

Texte de la question

M Jean-Yves Cozan attire l'attention de M le ministre d'Etat, ministre de l'équipement et du logement, sur la réalisation de l'axe routier à quatre voies entre Montauban et Chateaulin (RN 164). Il lui demande le calendrier général de la réalisation de la mise à quatre voies décidées par le précédent gouvernement, et notamment concernant les études, les acquisitions foncières et les réalisations.

Texte de la réponse

Reponse. - Le ministre d'Etat, ministre de l'équipement et du logement, attache le plus grand prix à la modernisation du réseau routier national et la politique qu'il entend mener aura pour effet de désenclaver les régions encore insuffisamment desservies. En ce qui concerne la RN 164, grâce aux efforts du Gouvernement, d'importants crédits européens ont pu être obtenus ; ils viendront s'ajouter aux crédits de l'Etat, de la région et des départements, et seront affectés pendant les cinq années à venir aux travaux les plus urgents et les plus attendus, comme les déviations de Saint-Méen-le-Grand et de Merdrignac. Ainsi, dans un délai de cinq ans, le temps de parcours entre Chateaulin et Montauban pourra déjà être réduit de 15 p 100. Compte tenu de la faiblesse du trafic supporté par la RN 164, il convient de souligner qu'il s'agit là d'un effort considérable.

Données clés

Auteur : [M. Cozan Jean-Yves](#)

Circonscription : - Union du Centre

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 1584

Rubrique : Voirie

Ministère interrogé : équipement et logement

Ministère attributaire : équipement et logement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 août 1988, page 2348